

paraît qu'il se doit de rendre l'âme consciente de la vérité, de lui montrer sa destinée, ce qu'elle a fait et ce qu'elle aurait dû faire, où mène la route dans laquelle elle est engagée. »

On a remarqué la formule employée : « *il me paraît que Dieu se doit de rendre, etc.* » On combat ici les données de la physiologie « matérialiste » au nom d'un sentiment et d'une persuasion. Le procédé n'est pas très scientifique. Il eût fallu plutôt démontrer que seule une physiologie matérialiste pouvait concevoir la disparition des phénomènes vitaux dans l'ordre suivant : disparition 1^o des opérations intellectuelles, 2^o des actes de la sensibilité, et 3^o de la vie organique. Apparemment cependant, c'est le processus normal de l'agonie humaine. Et il eût fallu exposer scientifiquement que cette apparence ne correspondait pas à la réalité. En affirmant un tel processus *normal* ou *habituel*, on ne rejette pas pour autant, — et sans encourir le reproche de contradiction que fulmine le Dr Ch. contre Richet, — la possibilité de cas exceptionnels, où la vie de l'intelligence, les manifestations de la conscience persistent jusqu'à la fin, où la sensibilité continue à s'exercer, même sans s'exprimer par des actes extérieurs.

Nous disons donc que le spiritualisme le plus orthodoxe peut s'accommoder de la conception que rejette le Dr Ch. C'est, à notre sens, la seule qui réponde logiquement à la thèse catholique de l'union substantielle de l'âme et du corps. Tant que l'âme est unie substantiellement au corps, — et elle le demeure jusqu'à l'instant de la mort, — elle ne peut exercer aucune de ses fonctions spirituelles si ce n'est en relation avec les actes des facultés sensibles. Les organes de la vie sensitive venant à s'altérer gravement dans l'agonie, il est conforme à cette psychologie que cessent d'abord les phénomènes d'ordre intellectuel ; puis les phénomènes d'ordre sensible, qui ne se produisent plus (le Dr Ch. le reconnaît expressément) que d'une manière atténuée et pour ainsi dire engourdie ; et enfin seulement les actes de la vie organique. Cette psychologie « matérialiste et laïque » est celle que S. Thomas développe dans la *Prima Pars*, q. 84 et 85.

Les art. 6 et 7 de la q. 84 sont particulièrement suggestifs. Le saint Docteur, spiritualiste et catholique par excellence, professe dans l'art. 6 que « l'acte intellectuel est causé par le sens. Cependant les images sont incapables de modifier l'intellect possible, mais elles doivent être rendues intelligibles en acte par l'intellect agent. En conséquence, l'on ne peut dire que la connaissance sensible soit la cause totale et parfaite de la connaissance intellectuelle ; mais bien plutôt qu'elle est la matière sur laquelle agit cette cause ¹. » Mais ce n'est pas assez. Dans l'art. 7, le Maître enseigne que l'intellect uni au corps ne peut rien

comprendre s'il n'a recours aux images produites par la faculté imaginative. Tout l'article serait à citer ici. En voici du moins la conclusion :

« Pour l'intelligence humaine, qui est unie à un corps, l'objet propre est la quiddité ou nature qui se trouve en une matière corporelle. Et c'est par les natures des choses visibles qu'elle s'élève même à une certaine connaissance des choses invisibles. Or, par définition, cette nature (sensible) se trouve en un individu qui ne peut exister sans matière corporelle. Ainsi, par définition, l'essence de la pierre existe en telle pierre, l'essence du cheval existe en tel cheval, et ainsi de suite. Par suite, la nature de la pierre, ou de quelque autre réalité matérielle, ne peut être parfaitement et vraiment connue que pour autant qu'on la connaît comme existant dans le particulier. Or, nous connaissons celui-ci par le sens et l'imagination. Donc, pour que l'intelligence connaisse son objet propre, il faut qu'elle ait recours à l'image afin de considérer l'essence universelle comme existant dans le particulier. »

Dans la solution des objections, S. Thomas prévoit deux instances possibles. On pourrait dire tout d'abord qu'une fois les espèces intelligibles formées par l'intellect agent, il n'est plus nécessaire que l'intelligence, pour concevoir une idée, se retourne encore vers les images. Ce à quoi notre Docteur répond : « Les espèces intelligibles, conservées dans l'intellect possible, s'y trouvent à l'état d'habitus quand on n'est pas en acte de comprendre. Pour y être, il ne suffit pas de la simple conservation des espèces, mais il faut que nous en fassions usage de la manière qui convient aux réalités dont elles sont des espèces, à savoir : des natures existant ou des êtres particuliers. » (Ad 1). Si l'on insiste, en disant que les objets incorporels, par ex. les vérités surnaturelles que l'illumination de l'agonie pourrait présenter à l'âme, ne comportent pas d'images pour les exprimer comme il convient, S. Thomas ajoute : « Les objets incorporels, dont il n'y a pas d'images, ne nous sont connus que par relation aux corps sensibles, qui, eux, en possèdent. Ainsi, nous atteignons la vérité en considérant la réalité qui est l'objet de notre réflexion ; nous connaissons Dieu comme cause, et par passage à la limite et par négation ; quant aux autres substances immatérielles, nous ne pouvons les connaître, en l'état de la vie présente, que par négation, ou par relation aux êtres corporels. En conséquence, lorsque nous saisissons l'un ou l'autre de ces objets, nous devons recourir aux images des corps, bien que ces objets n'aient pas d'images. » (Ad 3) ¹. C'est sur cette théorie thomiste de la connaissance intellectuelle que se fonde toute la thèse catholique de la possibilité de la connaissance des mystères par voie d'analogie ².

Loin donc que la proximité de la mort permette à l'intelligence de se dégager du corps et de se tourner vers le dedans d'elle-même pour recevoir la révélation de la vérité dans des conditions nou-

¹ P. Wébert, *op. cit.*, p. 58 61.

² On relira sur ce point : A. Michel, *D. T. G.*, art. *Mystère*, t. x, col. 2594 et suiv. ; et surtout M. T. L. Penido, *Le rôle de l'analogie en théologie dogmatique*, p. 194-255.

¹ Trad. du P. J. Wébert, O. P., *La Pensée humaine (Somme Théologique, édition de la Revue des Jeunes)*, p. 52.